



Communiqué de presse  
Paris, le 14 septembre 2017

## Augmentation de 20 % des logements autorisés en Île-de-France sur les douze derniers mois 19<sup>e</sup> Comex logement

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a présidé jeudi 14 septembre le 19<sup>e</sup> Comité exécutif (Comex) logement Île-de-France. Organisé par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), celui-ci réunit, autour du préfet de région et des services de l'État, les acteurs publics et privés du développement de l'offre de logements en Île-de-France.

Le préfet de région a tout d'abord rappelé l'importance de la contribution des acteurs franciliens à aux réponses apportées aux problématiques spécifiques du logement et de l'hébergement en Île-de-France, en soulignant notamment que *« l'efficacité des politiques du logement résulte, en grande partie, de la concertation établie entre chacun des acteurs et de la connaissance, par tous, des enjeux de chacun. Les résultats obtenus par l'Île-de-France en 2016 en termes de construction de logements mettent en évidence l'utilité de ce dialogue »*.

Le préfet de région, Michel Cadot, a ensuite souligné son attachement à l'adoption prochaine, par le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, et a annoncé qu'il poursuivrait activement le dialogue engagé avec les collectivités locales.

### **Les bons chiffres de la construction**

En Île-de-France, l'activité de construction de logements reste en forte hausse sur les douze derniers mois (juillet 2016 à juillet 2017) par rapport aux douze mois précédents : 96 500 logements ont été autorisés (soit + 20 %) et 77 100 logements ont été commencés, soit + 15%.

En 2016, 36 187 logements locatifs sociaux ont été agréés en Île-de-France.

Les perspectives pour 2017 sont bonnes, même si elles sont aujourd'hui légèrement inférieures aux résultats obtenus pour 2016. Le préfet de région a appelé les bailleurs sociaux à maintenir et augmenter les efforts déployés en 2016, afin de mieux répondre aux besoins des Franciliens. Le préfet Michel Cadot s'est également félicité du volontarisme de l'AORIF et de la mise en œuvre des prêts de haut de bilan bonifiés de la Caisse des dépôts. Une concertation conduite par la DRIHL dans les prochaines semaines avec les partenaires permettra de définir les perspectives de logements sociaux pour 2018.

### **La rénovation énergétique des logements**

Mieux se chauffer en diminuant sa facture, et permettre à des ménages aux revenus modestes d'effectuer les travaux nécessaires, c'est l'objectif du programme « Habiter mieux ». Doté par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) de financements importants, ce programme est insuffisamment connu des ménages franciliens. Une campagne d'information multi-vecteurs sera déployée d'ici la fin de l'année pour mieux en faire connaître les avantages et les financements.

### **43 quartiers bénéficient d'un label d'intérêt régional**

L'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) a livré un point d'étape sur l'avancement des protocoles de préfiguration et la signature des conventions du Nouveau programme national de rénovation urbaine.

59 quartiers, dont 43 situés sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, ont été déclarés d'intérêt national. Par ailleurs, 43 quartiers ont été déclarés d'intérêt régional. 90 % des protocoles relatifs aux quartiers d'intérêt national ont été présentés au Comité d'engagement de l'ANRU, et 80 % des protocoles national. Par ailleurs, 43 quartiers bénéficient d'un label d'intérêt régional.

### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)